arme de combat qu'après 80 essais préliminaires et qu'après le même nombre d'essais, le Bomarc B aura sans doute atteint le même degré d'efficacité. Cela n'a rien de rassurant.

Même s'il devait être mis au point un jour, -et nous n'en sommes pas convaincus, loin de là,-nous continuons de soutenir que la demi-politique du gouvernement en matière de défense aérienne rend cette dépense inutile et qu'elle n'est qu'un gaspillage des deniers publics. A maintes reprises, nous avons soulevé cette question à la Chambre. Chaque fois, le ministre nous a donné l'assurance tranquille de sa confiance dans ce missile. Le ministre estime que ce missile finira par avoir du succès. Somme toute, dit-il, il n'y a eu que sept essais, et très souvent il en faut bien davantage avant de réussir. Eh bien, nous aimerions pouvoir être aussi optimistes que lui, mais nous ne le sommes pas.

Monsieur le président, permettez-moi de donner lecture de certains commentaires qui ont été faits. Après le sixième essai, on a posé des questions et j'ai ici un article du Citizen d'Ottawa, en date du 2 février 1960, intitulé "On affecte 6 millions de dollars pour commencer à aménager l'emplacement du Bomarc. Le cabinet ne tient pas compte des échecs". L'article se lit ainsi qu'il suit:

Le sixième échec d'affilée du missile Bomarc B, le type de missile qui sera au Canada en 1961, n'a pas ralenti les plans du gouvernement visant à aménager des rampes de lancement près de North-Bay et de Mont-Laurier.

Puis le sous-titre suivant se lit "Appel d'offres", et l'article se poursuit ainsi qu'il suit:

Un appel d'offres a été lancé pour des travaux de béton qu'on estime devoir coûter 6.2 millions de dollars, pour la première étape de l'aménagement de la rampe, à 100 milles au nord-est d'Ottawa, alors qu'on s'interroge à la Chambre des communes sur la valeur du Bomarc.

On continue de s'interroger et le cabinet refuse toujours d'agir. Le cabinet continue de ne pas tenir compte des échecs. Le cabinet actuel semble avoir quelque chose en commun avec le Bomarc B, en ce sens qu'après une série répétée d'échecs, il continue de ne pas se rendre compte qu'il n'a pas la compétence voulue pour s'acquitter de ses fonctions.

Puis, après le septième essai, est paru ce compte rendu dans le *Journal*, d'Ottawa, en date du 8 mars 1960:

Le premier ministre dit qu'il ne suspend pas les plans relatifs au Bomarc.

La clameur qui s'est élevée à la Chambre des communes hier à propos du deuxième échec d'affilée du missile Bomarc B a poussé le ministre de la Défense Pearkes à protester en disant que "nous perdons tout sens des proportions dans cette affaire".

Monsieur le président, je vous demande si nous perdons tout sens des proportions? C'est de cette arme que le gouvernement fait dépendre toute la défense aérienne du Canada. C'est la seule arme prévue par le gouvernement pour défendre le Canada contre une attaque aérienne par missiles ou par bombardiers pilotés. Et le ministre ose nous dire que nous perdons tout sens des proportions en cette affaire. Que notre survie soit en jeu, n'y a-t-il pas de quoi nous inquiéter? L'article continue:

Le ministre de la Défense a laissé prévoir bien d'autres essais dont on escompte le succès.

De plus, a-t-il ajouté, il ne s'agit pas d'échecs fondamentaux, mais de la défaillance de petits éléments. Les États-Unis paient la part du lion des dépenses du Bomarc, même au Canada, si bien que ce programme ne nous a relativement que peu coûté jusqu'ici.

Plus loin, un sous-titre: 80 vols d'essai, puis l'article se poursuit en ces termes:

Le Bomarc A, a-t-il expliqué, a subi 80 vols d'essai avant de devenir une arme de combat. C'était laisser entendre qu'il en irait de même du Bomarc B et qu'il avait la certitude que les échecs actuels pourraient être surmontés.

Nous connaissons l'histoire du Bomarc A. Même si, après 80 essais, il peut être employé à des fins militaires, il n'est pas encore efficace. Les avions d'assaut peuvent le survoler, voler au-dessous, et il peut être neutralisé par le radar. C'est une arme inefficace, et qu'est-ce qui nous garantit que cette nouvelle arme serait d'un plus grand secours si elle devenait arme de combat.

Un autre article, publié cette fois dans le numéro du 8 mars 1960 du Globe and Mail, a fait écho au septième échec du Bomarc. Le titre: "M. Pearkes déclare de nouveau qu'il a confiance dans le Bomarc". On peut au moins dire au ministre de la Défense nationale qu'il semble être un parfait optimiste. La nouvelle porte la date du 7 mars et provient du bureau d'Ottawa du Globe and Mail. En voici le début:

A la suite d'une conversation téléphonique avec le secrétaire de la Défense des États-Unis, M. Gates, le ministre de la Défense nationale, M. Pearkes, a de nouveau déclaré à la Chambre des communes aujourd'hui qu'il espère que les déficiences mécaniques du projectile Bomarc B seront surmontées.

Le Bomarc, qui est censé jouer un rôle de premier plan dans l'organisation de la défense aérienne du Canada, a subi un septième échec consécutif samedi à Cap-Canaveral en Floride, alors qu'une tentative de lancement a avorté.

Plus loin, l'article se lit ainsi qu'il suit:

Il (M. Pearkes) a ensuite fait rapport de son entretien téléphonique avec M. Gates, qui lui a assuré que "s'il y a quelque changement apporté au programme de défense du continent nord-américain, sous le régime du NORAD, le Canada sera consulté". Le Bomarc B fait partie de ce programme.

Ce que nous ne pouvons comprendre, c'est pourquoi, si l'on a consulté le ministre et qu'il a été mis au courant des événements aux